

Formation aux gestes et soins d'urgences en situation sanitaire exceptionnelle :

Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier



PERSONNELS CONCERNES

Professionnels de santé et personnels SAMU, des SMUR et concourant à l'aide médicale d'urgence.

PRE-REQUIS : AFGSU 1 ou 2

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en pré-hospitalier en cas de situation sanitaire exceptionnelle.

CONTENU DU PROGRAMME

Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN (plan ORSAN AMAVI).

Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et de l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI.

Connaître les principes de régulation médicale des urgences collectives.

Connaître les principes de triage et d'initiation du parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale.

Connaître les techniques de prise en charge des blessés notamment les spécificités pédiatriques.

Connaître les modalités de traçabilité des victimes (SINUS-SIVIC).

Connaître la composition et les modalités de mobilisation/déploiement du poste sanitaire mobile.

Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce de décès.

Identifier les troubles psychiques post-traumatismes chez les blessés et parmi les personnels et professionnels de santé intervenants.

METHODE PEDAGOGIQUE

Techniques de pédagogie active permettant d'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique.

Simulation de situations sanitaires exceptionnelles.

EVALUATION

Attestation de présence.

Evaluation continue individuelle.

INTERVENANTS

Enseignants en soins d'urgence du CESU 55 formé en situation sanitaire exceptionnelle (Médecins, infirmiers).

CESU 55

2 rue d'Anthouard
55100 VERDUN

Contact :

Secrétariat :

Séverine COYARD
cesu55@ch-verdun.fr
Tel : 03.29.87.48.61

Médecin responsable :

Dr X. FINANCE
xfinance@ch-verdun.fr

Cadre de santé :

Sara DESERT
sdesert@ch-verdun.fr

Référente SSE :

LucieBURGAIN
lburgain@ch-verdun.fr

ORGANISATION :

Apprenants :

Minimum 6 personnes
Limité à 12 personnes par groupe

Lieu :

CESU 55
CH Verdun Saint-Mihiel

Durée formation :

3h30

Horaires :

8h45-12h15

Coût de la formation :

75 €

Date des formations :

7 février 2025
5 juin 2025
3 novembre 2025

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contacter le secrétariat